EUROPE

Bonjour,

Vous souhaitez effectuer un séjour Au pair dans un pays européen et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à *Fée rêvée* pour votre placement. Nous sélectionnons nos familles d'accueil avec soin et nous leur demandons de privilégier l'échange culturel que peut leur apporter une personne Au pair.

Ce que nous vous proposons :

- Un placement dans une famille choisie avec soin
- La découverte d'une culture étrangère
- Une chambre individuelle, la pension complète et de l'argent de poche
- Un encadrement personnalisé, un suivi ainsi qu'un conseiller local tout au long de votre séjour

Destinations :

Irlande, Pays-Bas, Espagne, Italie, Allemagne, Autriche et Norvège

Petites précisions : pour les placements Au pair dans un pays anglo-saxon, les familles privilégient une personne âgée de 20 ans minimum, ayant son permis de conduire, un niveau d'anglais correct et une très bonne expérience en garde d'enfants.

Durée du placement :

Séjour de 8 à 12 mois l'année, 2 à 3 mois l'été.

Plus la durée de votre séjour sera longue, plus vite vous serez placé(e). Il est préférable d'indiquer vos dates de départ au plus tôt et vos dates de retour au plus tard.

Contactez-nous pour en savoir plus :

09 81 04 82 80

contact@fee-revee.com

fee-revee.com

Les plus de ce programme :

- En moyenne 25 à 50 heures de garde d'enfants / d'accompagnement dans le quotidien de personnes âgées et tâches ménagères par semaine selon le programme choisi
- De l'argent de poche en fonction du nombre d'heures effectuées et en fonction de votre famille d'accueil. A titre d'exemple, votre argent de poche sera de 90€ par semaine pour l'Irlande, 60€ par semaine pour l'Espagne, 260€ par mois pour l'Allemagne (sommes susceptibles de variation).
- Une semaine de vacances payées par tranche de 6 mois au sein de la famille d'accueil

Les conditions :

- Être âgé(e) de 18 (20 ans préférable) à 28 ans
- Avoir un niveau Baccalauréat
- Avoir un niveau correct dans la langue du pays d'accueil
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Avoir son permis de conduire est vivement recommandé
- Aimer vivre en famille
- Avoir une bonne expérience dans la garde d'enfants dans le cadre du programme Au pair
- Être flexible et tolérant(e)
- Être non fumeur/se

Déroulement de votre placement

Etape 1 :

Vous complétez votre dossier en ligne, vous réglez les frais de bilan de votre projet et de recherche:

- 100 € pour l'Irlande, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la Norvège
- 34 € pour les Pays-Bas

et vous nous transmettez par email éventuellement les documents manquants

Etape 2 :

Nous vous confirmons la bonne réception de votre dossier, nous étudions votre demande et vous proposons un entretien par visioconférence ou en personne. Il dure en moyenne 1 heure.

Etape 3 :

Une fois votre candidature validée, votre profil est proposé à des familles correspondant à vos attentes. Vous êtes mis(e) en contact avec votre future famille et discuter avec elle par visioconférence.

Etape 4 :

Vous acceptez un placement au sein de votre famille d'accueil et vous réglez les frais de placement :

- 100 € pour un séjour « été » de moins de 3 mois
- 200 € pour un séjour de plus de 3 mois.

Bonne nouvelle : les frais de placement pour les Pays-Bas sont offerts

Etape 5 :

Vous recevez une confirmation de votre placement, les coordonnées de votre correspondant local ainsi que de nombreux conseils.

Vous réservez votre billet pour rejoindre votre famille d'accueil, vous prenez votre assurance et préparez votre valise

Nous vous offrons également notre soutien dans les démarches administratives, demande de visa le cas échéant, dans l'organisation de votre arrivée, aide dans le choix des cours de langues, changement de famille si besoin, etc

A très bientôt !

Nathalie

Votre Spécialiste Europe

Qui sommes-nous ?

Implantée en France, *Fée rêvée* est spécialisée dans l'échange culturel et la mobilité internationale. Elle reste votre référence pour un séjour alliant échange culturel et perfectionnement linguistique et établit avec vous un lien vivant et personnalisé.
Nous respectons une charte de qualité assurant ainsi de meilleures garanties de service, compétence, sérieux et intégrité.

Nous proposons des départs toute l'année et nous nous chargeons de vous trouver le programme rêvé. Nos correspondants sur place ainsi que *Fée rêvée* sont à votre écoute durant tout votre séjour.
Vous avez le choix entre de nombreux programmes (Au pair, Demi-pair, Tutoring, Summer Camp, Jobs, Etudes, Gap Year) et de nombreuses destinations : USA, Canada, Chine, Australie, Nouvelle-Zélande, France, Angleterre, Irlande, Écosse, Pays-Bas, Espagne, Italie, Allemagne, ...

FÉE RÊVÉE marque exploitée par AHTH
111, avenue Victor Hugo 75116 Paris Cedex 16
09.81.04.82.80 - contact@fee-revee.com - www.fee-revee.com

Membre officiel ufaap union française des agencés au pair Votre référence dans l'échange culturel — IAPA International Au Pair Association

BON À SAVOIR
PROGRAMME AU PAIR / ELDERLY COMPANION

Membre officiel ufaap union française des agences au pair – Votre référence dans l'échange culturel · IAPA International Au Pair Association

Le séjour Au pair / Elderly Companion : un échange culturel

Vous désirez séjourner dans un pays étranger quelques mois afin d'approfondir vos connaissances linguistiques. Votre objectif est de vous immerger dans la langue et la culture du pays d'accueil.
Nous vous proposons de partir en tant qu'Au pair ou Elderly Companion. En effet, ce programme sera pour vous le meilleur moyen d'acquérir à moindre frais une langue étrangère. En échange d'une pension complète chez elle, vous participez aux tâches familiales courantes en particulier auprès des enfants pour le programme Au pair et auprès des personnes âgées pour le programme Elderly Companion (uniquement en Angleterre et en Ecosse).

Vos avantages

- Vous allez dans le pays choisi pour une durée de :
  - 2 à 3 mois l'été pour l'Europe
  - 3 à 6 mois toute l'année pour la Chine
  - 6 à 12 mois toute l'année pour la Norvège, l'Australie et la Nouvelle-Zélande
  - 8 à 12 mois toute l'année pour l'Europe
- Vous êtes logé (e), nourri (e) et blanchi (e) dans votre famille d'accueil. Vous disposez d'une chambre individuelle, et éventuellement de votre propre salle de bains.
- Votre argent de poche est fixé par votre famille d'accueil.
- Vous avez suffisamment de temps libre pour suivre des cours de langues, faire du sport, faire du tourisme, rencontrer des amis, etc …
- Vous bénéficiez d'une semaine de vacances payées quand vous serez resté(e) 6 mois ou plus dans la famille.
- Vous avez la possibilité de souscrire une assurance car les frais médicaux ne sont pas couverts dans tous les cas. Nous vous fournirons de plus amples informations une fois votre placement confirmé.

En échange

- Vous vous adaptez aux coutumes du pays d'accueil et surtout aux traditions familiales, dans le respect et la discrétion. Être Au pair / Elderly Companion exige non seulement de la responsabilité de votre part, mais aussi de la souplesse envers la vie familiale.
- En fonction de la destination choisie, vous effectuez 25 à 50 heures par semaine de garde d'enfants / soin aux personnes âgées et de tâches ménagères selon l'emploi du temps proposé par la famille et acceptez de faire 2 baby-sittings dans la semaine.
- Vous avez la possibilité de suivre des cours de langues et vous aurez généralement le week-end de libre.
- Votre mission sera :
  - dans le cadre du programme Au pair, de seconder votre famille d'accueil : par exemple le rangement et le ménage des chambres des enfants, la préparation de repas simples, le repassage du linge, le rangement des pièces qui leur sont octroyés, les accompagnements à l'école et aux activités et loisirs, la vérification des devoirs, etc……
  - dans le cadre du programme Elderly Companion (programme uniquement disponible en Angleterre et en Ecosse), d'accompagner la/les personne/s âgée/s dans le quotidien : faire les courses, le ménage, cuisiner les repas, conduire, parler avec la personne, s'occuper des animaux … NB : les soins médicaux ne relèvent pas de votre responsabilité.
- La famille d'accueil vous donnera lors d'un premier contact un emploi du temps de la semaine. Il peut varier en fonction des imprévus (maladie des enfants, grève des transports, voyage professionnel).

Préparation de votre futur séjour

Votre famille s'engage à vous aider et à vous encadrer surtout à votre arrivée dans son pays.
Voici les engagements que vous allez devoir tenir :

- après confirmation du placement, rester en contact avec la famille d'accueil et l'informer des modalités de votre voyage,
- régler les formalités administratives (passeport ou carte nationale d'identité, assurance maladie, obtention d'un titre de séjour ou d'un visa si nécessaire, etc …),
- régler les frais de votre voyage,
- vous adapter le plus rapidement possible dans votre future ville (se diriger dans la ville, prendre les moyens de transport, se rendre aux établissements administratifs pour vos papiers…..),
- faire les efforts nécessaires pour connaître la culture du pays d'accueil et pour en apprendre la langue, à respecter les différences et à vous montrer tolérant(e),
- payer vos communications téléphoniques locales ou non. La famille d'accueil pourra également mettre à votre disposition un téléphone portable et vous payerez l'abonnement,
- régler les frais en cas d'imprévu,
- régler les frais de l'école de langues (NB : certaines familles prennent en charge tout ou partie de ces frais et notamment aux Pays-Bas et en Chine),
- informer la famille d'accueil des dates de vos vacances bien avant de les prendre.

Votre futur séjour en famille d'accueil

Vous vous engagez à vous conduire comme une grande sœur ou un grand frère. Votre famille a des règles de vie qu'il vous faut respecter.

- Soyez discret (e) en ce qui concerne les facilités de la maison.
- Prenez des initiatives.
- Prévenez la famille si des amis vous rendent visite ou si vous sortez
- Il vous est interdit de fumer et de consommer de l'alcool dans la maison et / ou en présence des enfants / personnes âgées.
- Il est préférable de ne pas abuser du téléphone de la maison pour envoyer ou recevoir des appels.
- Tenez votre chambre propre et aérée.
- Participez à la vie familiale : mettre la table, servir le plat, débarrasser, laisser la cuisine propre après votre passage ...
- Prévenez votre famille si vous ne prenez pas votre repas avec elle ou si vous êtes en retard, pour le repas familial.
- Rentrez dans la chambre des parents uniquement avec leur autorisation.
- Si vous décidez de quitter votre famille en cas de conflit ou de mal-être, contactez au plus vite notre correspondant sur place ainsi que *Fée rêvée*. Nous vous aiderons à chercher une autre famille ou à revenir en France. Néanmoins, un préavis de 2 semaines minimum est exigé. Pendant cette période, vous continuerez à exécuter vos tâches correctement. En contrepartie, vous recevrez votre argent de poche, serez nourri(e) et logé(e).

Vos rapports avec les enfants dans le cadre du programme Au pair

Votre famille s'engage naturellement à tout faire pour que les liens se tissent rapidement entre vous. Cependant :

- Vous devez assumer toutes les responsabilités vis-à-vis des enfants dont vous vous occupez.
- Ne laissez jamais seuls les enfants : ayez toujours un œil sur eux. Ne les laissez pas en situation de danger.
- Ne les battez pas.
- Réglez les conflits uniquement avec l'accord des parents.

Surtout, la famille d'accueil vous confie ses enfants et sa maison. Sachez veiller sur chacun d'eux comme s'ils étaient les vôtres.

Enfin, une fois sur place, posez des questions à votre famille d'accueil et expliquez vos soucis. La communication est la meilleure solution pour vous intégrer au sein de votre futur foyer.

QUELQUES CONSEILS POUR REMPLIR VOTRE DOSSIER

Le premier contact entre vous et votre future famille d'accueil est votre dossier.
Celui-ci est le reflet de votre personnalité. Il est donc essentiel de le présenter au mieux
afin que votre future famille ait un véritable coup de coeur pour vous et souhaite vous contacter.

Voici quelques conseils et astuces qui vous aideront à mettre en valeur votre candidature.

La photo d'identité : souriez ! Mettez de côté vos piercings, lunettes de soleil et votre chapeau.

Détails personnels : reportez votre nom tel qu'il est indiqué sur votre pièce d'identité.

Skype : avoir un identifiant skype est indispensable. Ce logiciel vous permet de discuter avec votre famille d'accueil et peut-être même les voir grâce à une caméra. Il est téléchargeable en ligne gratuitement (www.skype.com) et est très simple d'utilisation : il vous suffit d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, d'un accès internet et d'un micro.

Numéro de téléphone fixe ou portable : si votre famille d'accueil souhaite vous contacter par téléphone, indiquez votre numéro de téléphone complet avec le code de votre pays. Par exemple, pour qu'une famille puisse vous appeler sur votre numéro français, vous devez indiquer + 33 (0) . .. . Prévenez-nous si vous changez de numéro.

Email : avoir une adresse e-mail est indispensable. Cela permet à la famille d'accueil de vous contacter très facilement. Consultez votre messagerie régulièrement (au moins une fois par jour) et répondez dans les plus brefs délais aux questions qui vous sont posées ou remerciez la famille pour leur email. Remarque : une adresse e-mail qui vous paraît drôle ne le sera pas forcément pour tout le monde. Prévenez-nous aussitôt si vous changez d'adresse email.

Date : indiquez la date à laquelle vous pouvez arriver au plus tôt chez la famille d'accueil et celle à laquelle vous devez rentrer au plus tard dans votre pays. Nous vous conseillons d'indiquer 3 mois minimum entre ces deux dates.

La durée de votre placement : plus la durée de votre séjour sera longue, plus vite vous serez placé(e).

L'âge des enfants que vous aimeriez garder : considérez davantage que c'est **l'âge des enfants que vous acceptez de garder**. Plus vous êtes ouvert(e) aux différents âges proposés, plus votre candidature retiendra l'attention des familles.

Contact en cas d'urgence : indiquez les coordonnées d'une personne de votre famille, d'un proche ou d'un/e ami/e. Il est préférable que cette personne puisse répondre en anglais.

Formation : par exemple «High school diploma» équivaut au Baccalauréat, «Bachelor» est une licence.

L'expérience de garde d'enfants : dans le cadre du programme Au pair, vous devez fournir au minimum deux références de gardes d'enfants. Ces références doivent être établies par des personnes qui vous ont confié leurs enfants et qui ne font pas partie de votre famille. Peu importe que vos gardes d'enfants aient été rémunérées ou non, déclarées ou non, dans le milieu professionnel ou chez des particuliers. **Seule compte votre expérience réelle. Plus vous aurez cumulé d'expériences, plus vite vous serez placé(e)**. Si vous manquez d'expériences, mettez à profit votre temps libre pour aller chercher vos petits voisins à l'école, les garder pendant les vacances en journée, effectuer un stage bénévole dans une crèche ...

L'expérience auprès de personnes âgées : dans le cadre du programme Elderly Companion, vous devez fournir si possible une référence d'expérience auprès des personnes âgées. Celle-ci doit être complétée par une personne étrangère à votre famille : un employeur, votre supérieur(e) hiérarchique qui vous a supervisé(e) lorsque vous vous occupiez d'une personne âgée. Cette personne doit être différente de votre référence de moralité.

La référence de moralité : celle-ci doit être complétée par une personne étrangère à votre famille : un employeur, un professeur ou un voisin. Cette personne doit être différente de vos référents de garde d'enfants ou d'expérience auprès de personnes âgées.

Qu'est-ce qu'un «pet» ? un animal domestique c'est-à-dire un chien, un chat, un poisson rouge, un oiseau, un lapin, etc ... Un serpent ou un rat n'est pas considéré comme un animal domestique.

A quoi correspond un niveau moyen de langue ? votre niveau de langue doit être correct. Par exemple, si vous avez obtenu plus de 12 à votre bac, cela nous convient. Si vous avez le sentiment de ne pas être suffisamment à l'aise, regardez vos séries préférées en VO, l'idéal étant de les regarder sans sous-titres. Il existe également de nombreux sites et applications smartphone qui vous permettent de progresser : www.anglaisfacile.com, www.lapasserelle.com, www.espagnol-cours.fr, duolingo, babbel etc ..

Pièce d'identité : en cours de validité (carte d'identité ou passeport en fonction du pays choisi) et valable au minimum 6 mois après votre date de retour prévue.

Le permis de conduire : **il est vivement recommandé**. 80% de nos familles ont besoin d'un(e) Au pair sachant conduire. Si vous êtes en train de passer votre permis de conduire, tenez-nous au courant dès son obtention. Gardez à l'esprit que la famille peut vous demander dès votre premier jour de conduire les enfants à l'école. Encore une fois plus vous aurez d'expérience en conduite, plus vite vous serez placé(e). Selon le pays dans lequel vous serez placé(e), il vous faudra demander votre permis de conduire international.

Fumeuse/r ou non-fumeuse/r ? comme vous le savez peut-être, le fait de fumer n'est pas apprécié, et encore moins lorsque cela concerne la personne qui garde des enfants. Le fait d'indiquer que vous fumez ne serait-ce qu'une cigarette par jour même en dehors de la présence d'enfants risque de rejeter votre candidature. Quel dommage, c'est le moment d'arrêter !

Votre lettre de présentation : c'est pour vous le moyen de vous décrire avec vos propres mots. Profitez-en pour dépeindre votre famille (vos frères et soeurs, vos parents, leur profession), la ville dans laquelle vous vivez, vos loisirs. Détaillez votre expérience avec les enfants, leurs prénoms, leurs âges, et ce que vous aimez faire avec eux (activités sportives, manuelles...). Expliquez également la raison pour laquelle vous souhaitez devenir Au pair / Demi-pair et pourquoi particulièrement dans le pays que vous avez choisi..
Expliquez ce que vous souhaitez faire après votre placement à l'étranger (études, métier, etc ...)
Gardez en mémoire qu'une famille en lisant votre lettre pourra savoir si vous êtes la bonne personne pour ses enfants.
Vous pouvez vous aider d'un dictionnaire ou traducteur en ligne. Utilisez les mots qui vous sont familiers.

Votre album photo : il est important que vos photos soient de bonne qualité car elles sont destinées à votre future famille d'accueil.
Exemple de photos demandées : avec vos parents, gardant des enfants ou faisant des activités avec ces derniers (au parc, dessinant, etc, ..). Evitez de vous présenter dans un pub ou une boîte de nuit, avec des amis autour d'un verre, ou en tenue «inappropriée» (en jupe très courte, vêtue d'un top avec un grand décolleté, etc) .... Pensez également à légender vos photos.

Votre vidéo de présentation : 2 à 3 minutes suffisent pour vous présenter. La vidéo doit être dynamique et souriante, reprenez les éléments de votre lettre de présentation, parlez de votre famille et SURTOUT mettez bien en avant vos expériences avec les enfants. Une séquence avec vous et les enfants que vous gardez est un plus. La vidéo est un véritable plus pour votre candidature : en effet, les parents et les enfants adorent regarder les vidéos des candidat(e)s !
Vous la téléchargez sur YouTube ou Vimeo. Indiquez dans le titre votre prénom suivi de Au pair ou Demi-pair en fonction du programme choisi et de Fée rêvée. Par exemple « Anne-Laure Demi-pair Fée rêvée ».
Pensez à nous transmettre le lien de partage et le mot de passe.
Vous avez besoin d'aide ? Voici notre vidéo de conseil : https://www.youtube.com/watch?v=Sd_qG5k-ce4

Bien évidemment, contactez-nous si vous avez la moindre question

contact@fee-revee.com
feerevee
+ 33 (0)9 81 04 82 80

Informations non contractuelles susceptibles d'évoluer - Juillet. 20